

Le sommeil et les rêves

Dernier ajout : samedi 15 octobre 2005

Joseph Delbœuf, *Le sommeil et les rêves, considérés principalement dans leurs rapports avec les théories de la certitude et de la mémoire* (Le principe de la fixation de la force), Félix Alcan, Paris, 1885, 262 pages.

Articles les plus récents

Le principe de la conservation de la force

Le sommeil et les rêves (1885). IIème partie : La mémoire conservatrice - Ch. I

« J'accepte le pendule idéal oscillant sans frottement, dans le vide absolu. Il descend et remonte jusqu'au même niveau. Mais ce mouvement a pris du temps. Dans la formule mathématique qui l'exprime, le temps figure comme une quantité abstraite qu'on désigne d'ordinaire par la lettre *t*. Cette désignation est vague, et vague est l'idée qui s'y cache. Ce temps est-il long, est-il court ? Nous n'en savons rien. Mais, quel que soit ce vague inévitable, une chose est certaine : c'est que le temps n'est pas une pure abstraction, c'est qu'il est quelque chose. Or, s'il est quelque chose, il y a quelque chose qui se consomme, et qui se consomme sans retour. Et quand je dis que le temps est *quelque chose*, j'entends par là qu'il a une existence réelle et non pas seulement une existence idéale, comme quand nous disons que le néant est quelque chose, puisque nous *en* avons l'idée et que nous *lui* avons donné un nom. Ce temps est une réalité ; car, s'il n'était qu'une pure idée, le pendule serait à la fois au même instant à tous les points de sa trajectoire ; et, dans le fait, il n'y aurait plus de périodicité, ni par conséquent de mouvement.

Tâchons de découvrir quelle est la réalité qui s'incarne dans le temps » (J. Delboeuf, *Le sommeil et les rêves*).



Joseph DELBOEUF

Rapports du sommeil et des rêves avec la théorie de la mémoire : délimitation du problème

Le sommeil et les rêves (1885). Deuxième partie, Chapitre préliminaire

« Je ne saurais dire si c'était vers deux ou trois heures du matin, mais je me vis tout à coup au milieu de ma cour pleine de neige, et deux malheureux lézards, les habitués de la maison, comme je les qualifiais dans mon rêve, à moitié ensevelis sous un blanc manteau, gisaient engourdis à quelque distance de leur trou obstrué. Pourquoi ces petits animaux avaient-ils abandonné leur demeure ? À

cette question que je m'adressai, je trouvai bientôt une réponse plausible. Un beau soleil devait avoir lui dans la matinée ; les intéressants reptiles avaient mis le nez à la fenêtre, et, attirés par la clarté du jour et la chaleur, s'étaient aventurés au dehors. Le ciel s'était ensuite obscurci tout à coup, un orage (*sic*) de neige avait éclaté et coupé la retraite aux deux imprudents. Je les réchauffai entre mes mains, et, dégageant leur cachette, je les replaçai à l'entrée, ayant soin auparavant de semer vers l'intérieur quelques fragments d'un ASPLENIUM RUTA MURALIS, qui croissait sur la muraille. » (J. Delboeuf, *Le sommeil et les rêves*).



Joseph DELBCEUF

La foi du fou dans ses aberrations

Le sommeil et les rêves (1885). Première partie, Chapitre IV

« L'homme endormi est une dupe momentanée ; les poètes sont des dupes volontaires. Mais il y a aussi des dupes involontaires et incorrigibles, qui prennent des moulins à vent pour des géants, des Maritornes pour des princesses et des marionnettes pour des personnages en chair et en os. La raison de leurs illusions nous est connue : c'est que les vaines images de leur cerveau les frappent avec la même vivacité que les images réelles. Et, s'ils ne doutent pas de la vérité de celles-ci, pourquoi douteraient-ils de la vérité de celles-là ? » (J. Delboeuf, *Le sommeil et les rêves*).



Joseph DELBCEUF

Reconnaissance, au réveil, du caractère mensonger des rêves

Le sommeil et les rêves (1885). Première partie, Chapitre III

« Moins l'intelligence de l'enfant est développée, moins il est choqué des invraisemblances. J'avais de quatre à cinq ans ; je venais de perdre mon frère aîné, plus âgé que moi de six ans. Ce frère avait de beaux soldats et d'autres jouets dont il avait le plus grand souci, et qu'il avait la précaution de mettre hors de ma portée. Je n'ai nulle souvenance de sa maladie ni de sa mort. Je me rappelle seulement qu'un jour je demandai à ma mère où était Henri, et elle me répondit qu'il était à la campagne. Je convoitais ces beaux joujoux qu'on avait pieusement déposés dans une armoire. Et, une nuit, je rêvai que dans cette armoire étaient des marionnettes, des arlequins (je les vois encore) doués de la parole ! À mon réveil, je les demandai avec prière, avec instance. Ma mère eut beau tâcher de me

faire comprendre l'absurdité de cette imagination ; pour moi, ce n'était pas un rêve, et je restai dans la persuasion que le motif de son refus était de perpétuer les traditions de mon frère, et que l'usage de ces merveilles me resterait à jamais interdit » (J. Delbœuf, *Le sommeil et les rêves*).



Joseph DELBŒUF

Caractère non illusoire des rêveries et caractère illusoire des rêves

Le sommeil et les rêves (1885). Première partie, Chapitre II

« “La race est plus nombreuse qu'on ne croit de ces *dormeurs éveillés* chez qui une destinée trop restreinte comprime des forces inemployées, des facultés héroïques. Le rêve est la soupape où tout cela s'évapore avec des bouillonnements terribles, une vapeur de fournaise et des images flottantes aussitôt dissipées. De ces visions, les uns sortent radieux, les autres affaissés, décontenancés, se retrouvant au terre à terre de tous les jours ! (A. Daudet, *Le Nabab*, VI chap. La famille Joyeuse.)”

Qui de nous n'a été, à ses heures, ce dormeur éveillé si bien décrit par l'illustre romancier ? » (J. Delbœuf, *Le sommeil et les rêves*).